



Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 26 mai 2025

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2025**
- 2. Communications du bureau du Conseil municipal**
 - 2.1. Représentations
 - 2.2. Courriers
- 3. Communications du Conseil administratif**
 - 3.1. Communications
 - 3.2. Réponses aux suspens du Conseil municipal
- 4. Rapports des Commissions et des délégués**
 - 4.1. Rapport relatif aux comptes 2024 du 8 avril 2025.
 - 4.2. Rapport du GT PDCom du 12 mai 2025.
 - 4.3. Rapport de la Commission Equipements publics du 13 mai 2025, concernant le projet de rénovation de la crèche du Pommier (Espace Pom).
 - 4.4. Rapport de la Commission Equipements publics du 13 mai 2025, concernant le projet de restructuration et modernisation du bassin de natation.
 - 4.5. Rapport de la Commission Equipements publics du 19 mai 2025, concernant les panneaux photovoltaïques.
 - 4.6. Rapport de la Commission Equipements publics du 19 mai 2025, concernant le changement de ventilation de la salle de sport de l'école Pommier.
 - 4.7. Rapport de la Commission Equipements publics du 19 mai 2025, concernant le changement des fenêtres de l'école Village.
 - 4.8. Rapport d'information des déléguées du Conseil municipal au FC du Grand-Saconnex, du 27 février 2025.
 - 4.9. Rapport d'information de la Commission Equipements publics du 6 mai 2025, concernant le Centre sportif du Blanché : développement et avancement de l'avant-projet.
 - 4.10. Rapport d'information des délégués du Conseil municipal du Tennis Club du Grand-Saconnex, du 7 mai 2025.
 - 4.11. Rapport d'information de la séance du Groupement des législatifs de la Rive droite (GLRD) du 15 mai 2025 à la salle Colovracum à Bellevue.
- 5. Projets de délibération :**
 - 5.1. Délibération relative à l'approbation des comptes 2024 de la Fondation communale « Les Aînées ».
 - 5.2. Délibération relative à l'approbation des comptes 2024 du pôle seniors Saconnay pour l'activité de l'exploitation de l'EMS.
 - 5.3. Délibération relative à l'approbation des comptes 2024 du pôle seniors Saconnay pour l'activité du foyer de jour maison de Saconnay.
 - 5.4. Délibération relative à l'approbation des comptes 2024 de la Fondation communale du Gd-Saconnex pour le logement.
 - 5.5. Délibération relative à l'approbation des comptes 2024 de la Fondation communale du Gd-Saconnex pour la Petite enfance.
 - 5.6. Délibération relative à l'approbation des comptes 2024.
 - 5.7. Délibération relative à l'approbation des comptes 2024 de la Fondation Intercommunal de Pré-Bois.



- 5.8 Délibération relative aux divisions, cessions et réunion parcellaire par la Ville du Grand-Saconnex et la République et Canton de Genève concernant les parcelles n° 1343, n° 1258 et dp1392 de la Commune du Grand-Saconnex, **(annule et remplace celle du 24 mars 2025)**.
- 5.9 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement cadre pour les subventions d'investissement versées par le Fonds communal pour la transition écologique pour la période 2025-2029.
- 5.10 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude pour la restructuration et la modernisation de la crèche du site du Pommier.
- 5.11 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit destiné aux travaux pour la restructuration et la modernisation du bassin de natation.
- 5.12 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit destiné aux travaux d'étude et d'exécution pour l'installation de panneaux photovoltaïques au niveau communale.
- 5.13 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit destiné aux travaux pour la restructuration et la modernisation de l'installation pour le pilotage CVSE du site du Pommier.
- 5.14 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit destiné aux travaux d'étude pour la pose de nouvelles fenêtres dans le bâtiment école village et le centre de loisirs.

6. Propositions du Conseil administratif

7. Grands travaux

8. Motions :

- 8.1 « Pour la création d'une bourse aux vêtements solidaire au Grand-Saconnex ».

9. Résolutions

- 9.1 Résolution relative à l'adoption du plan directeur communal (PDCom), du plan directeur des chemins pour piétons (PDCP) et du plan directeur communal de l'Energie (PDComE).

10. Questions des Conseillers municipaux

11. Propositions des Conseillers municipaux

- 11.1 Autres propositions

12. Communications et divers

- 12.1. Agenda
- 12.2. Autres communications / Remarques

Personnes présentes :

Mmes et MM. Pascale ANDRIS BEAUBRUN (verts) - Claude BAECHLER (GAG) - Gérard BISE (VERTS) - Alessia CAVALIERI (CENTRE) - Jean-Claude CUDRE (PLR) - Regula ECKERT (VERTS) - Carla EDELENBOS (SOC) – Cruz Melchor EYA NCHAMA (SOC) - Peta GIROD (CENTRE) - - Francine MAMIN-TISSOT (CENTRE) - Eliane MICHAUD ANSERMET (INDEPENDANTE) — Marc PASCHE (PLR) - Claudine PERROTIN DURET (PLR) – Thierry PONCET (VERTS) - Eric PORTIER (GAG) - Antonio PRIETO (VERTS) — Carla RUTA (SOC) – Yann SIMETH, Président (SOC) – Carlos SINTADO (VERTS) – Matthieu STEINER (PLR) - Carole STUDER (VERTS) – Valérie TISSOT-BUCHOUX, Secrétaire (PLR) - Oana TOPOR-POP (VERTS)

Assistent à la séance :

- M. Laurent JIMAJA, Conseiller administratif
- M. Michel POMATTO, Conseiller administratif
- Mme Nathalie MACHERET, secrétaire en charge du Conseil Municipal
- Mme Sandra PORTIER, Conseillère administrative



Personnes absentes :

M.	Saïd BOUCHARÉB (INDEPENDANT)
M.	Patrick HULLIGER (INDEPENDANT)
Mme	Corinne MONNIER (GAG)
Mme	Angelica PRUNCU CUTILE, Vice-Présidente (VERTS)

Le Président ouvre la séance à 20h00 et demande à la Secrétaire de procéder à l'appel.

La parole n'étant pas demandée par le public, le Président passe au point suivant.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2025

Les membres du Conseil municipal n'ont pas de remarque au PV du 14 avril 2025.

Le Président passe au vote.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité par 22 « oui ».

2. Communications du bureau du Conseil municipal

2.1 Représentations:

- AG du Tennis Club du Grand-Saconnex le 7 mai 2025

2.2 Courriers:

- GLRD du 6 mai 2024, courrier aux communes

3. Communications du Conseil administratif

3.1. Communications

M. JIMAJA informe que les concertations concernant le projet Sarasin-Terroux ont débutées et que cela se déroule bien. Deuxièmement concernant le projet (de compétence cantonale), de la route des Nations – Jonction autoroutière du Grand-Saconnex (JAG) dont la convention a été signée en 2016), M. JIMAJA indique que celui-ci sera soumis au Conseil municipal à l'automne prochain. Cela concerne la formalisation des emprises de territoires provisoires ou définitives des servitudes. Finalement M. JIMAJA rappelle que les personnes suppléantes sont également convoquées à la séance d'installation du 2 juin 2025, à la salle des Délices.

Mme PORTIER n'a pas de communication.

M. POMATTO informe que suite à l'appel d'offre concernant les travaux à la Villa Sarasin c'est la société RMO Idris Consulting SA qui a obtenu ce mandat.

3.2 Suspens du Conseil municipal

La parole n'étant pas demandée le Président passe au point suivant.

4. Rapports des Commissions et des délégués

4.1 Rapport relatif aux comptes 2024 du 8 avril 2025

Le Président passe la présidence à la Secrétaire.

Mme TISSOT-BUCHOUX demande à M. SIMETH de lire son rapport, ce dernier n'a rien à ajouter.

La Présidente ouvre la discussion.

M. EYA NCHAMA remercie le Rapporteur de la Commission des Finances pour son rapport clair et précis.

La Présidente fait voter le rapport.



Celui-ci est accepté à l'unanimité.

Mme TISSOT-BUCHOUX redonne la Présidence à M. SIMETH.

4.2 Rapport du GT PDCom du 12 mai 2025

Le Président demande à M. JIMAJA de lire son rapport, ce dernier n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

Mme GIROD relève une erreur au courrier reçu du Conseil d'Etat le 15 avril dernier. En effet, elle soulève le fait que celui-ci est signé par le Conseiller d'Etat, M. Antonio HODGERS et non pas par le Conseil d'Etat ; elle demande de faire cette correction dans le rapport. De plus elle regrette que ce courrier ne faisait pas partie des annexes de cette séance.

M. JIMAJA précise à Mme GIROD que ce courrier est signé correctement, il rappelle qu'un courrier envoyé au nom du Conseil d'Etat peut uniquement être signé par un Conseiller d'Etat.

Mme GIROD demande à M. JIMAJA s'il va effectuer le changement demandé plus haut.

M. JIMAJA rappelle que ce rapport a été approuvé par le Groupe de travail du PDCom et qu'il n'y aura pas de changement.

M. EYA NCHAMA revient sur le système politique Suisse concernant la communication et précise que la lettre reçue du Conseil d'Etat et, signée par le Conseiller d'Etat, M. Antonio HODGERS, est conforme aux usages.

M. BAECHLER demande qui de l'assemblée a lu ce rapport et fait remarquer que dans celui-ci le mot micro polarité est utilisé ; il demande quel est l'objectif réel de ce vocable. De plus il constate que ce document à la dénomination anglaise « light » (léger en français) et demande pourquoi la version lourde n'est pas disponible ; M BAECHLER pose la question si cela ne relève pas de la manipulation.

Mme STUDER rappelle que ce rapport a été approuvé par le Groupe de travail PDCom. De plus il n'est nullement demandé de confirmer s'il a été lu ou non.

M. JIMAJA indique que la version « light » est simplement un document plus léger dans sa résolution graphique.

Le Président fait voter le rapport avec le changement demandé.

Celui-ci est accepté par 17 « oui », 3 « non », 2 abstentions.

4.3 Rapport de la Commission Equipements publics du 13 mai 2025, concernant le projet de rénovation de la crèche du Pommier (Espace Pom).

Le Président demande à M. PONCET de lire son rapport, ce dernier n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

Mme MAMIN TISSOT demande qu'une rectification soit faite au rapport à savoir que : la commission « préavise favorablement » à l'unanimité ; car la commission n'est pas à même de voter un budget ou un projet.

Le Président fait voter le rapport.

Celui-ci est accepté à l'unanimité.

4.4 Rapport de la Commission Equipements publics du 13 mai 2025, concernant le projet de restructuration et modernisation du bassin de natation.

Le Président demande à M. PONCET de lire son rapport, ce dernier n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.



Mme PERROTIN-DURET remercie la Commission d'avoir pensé à installer un ascenseur pour l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR). Toutefois elle souhaite savoir si un accès pour les PMR est également prévu pour l'entrée et la sortie du bassin de natation.

M. POMATTO confirme à Mme PERROTIN-DURET qu'un système de plateforme pour l'entrée et la sortie du bassin de natation pour les PMR est également prévu.

Mme EDELENBOS est satisfaite d'entendre que la piscine va être rénovée. Cependant elle demande si durant les travaux une autre alternative de piscine a été trouvée avec les communes voisines ? De plus Mme EDELENBOS s'inquiète du double emploi qu'il y aura par la suite avec l'ouverture d'un bassin de natation à Pré-Bois et le risque de fermer celle du Grand-Saconnex et, de ce fait de faire des travaux inutiles.

M. POMATTO informe que le Plan de quartier (PLQ) sera déposé à la fin du mois auprès de la commune de Meyrin. Une présentation va être programmée pour la rentrée, avec le concours des 11 communes qui ont travaillé sur ce projet, cela concernera notamment son historique, son cahier des charges et sa programmation. Ce nouveau bassin de natation à Pré-Bois aura une longueur de 50m, dont une partie aura un fond amovible. De plus il rassure sur le fait que la piscine du Grand-Saconnex continuera d'être utilisée notamment par certaines associations et les établissements scolaires du Grand-Saconnex ; il conclut par le fait qu'il est donc nécessaire de la rénover.

M. PORTIER intervient en tant que Président de la Commission Equipements publics et, informe que des discussions avec le Conseil administratif sont en cours, afin de revoir la planification de l'ouverture de la piscine de la commune, notamment en juillet et en août.

Mme MAMIN TISSOT, en tant que membre du parti le Centre, salue cette initiative de rénovation avec un accès pour les PMR. Toutefois elle demande si les usagers du bassin ont été consultés ?

M. POMATTO demande que le débat se fasse au moment de la délibération. De plus, il indique que pour l'instant la rénovation concerne les parties techniques et énergétiques ; les usagers ne seront donc pas dérangés par ces travaux.

Le Président fait voter le rapport.

Celui-ci est accepté à l'unanimité

4.5. Rapport de la Commission Equipements publics du 19 mai 2025, concernant les panneaux photovoltaïques.

Le Président demande à M. PONCET de lire son rapport, ce dernier n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

M. PORTIER est très heureux que cette mise en place de panneaux photovoltaïques arrive à point touchant. Toutefois il aurait souhaité que le Conseil administratif ne se concentre pas uniquement sur les toitures plates. M. PORTIER conclut sur le fait que c'est un dossier très important et que ces travaux sont hautement recommandés par la Confédération. Il déplore cependant que la mise en place a été trop longue.

Le Président fait voter le rapport.

Celui-ci est accepté à l'unanimité

4.6. Rapport de la Commission Equipements publics du 19 mai 2025, concernant le changement de ventilation de la salle de sport de l'école Pommier.

Le Président demande à M. PONCET de lire son rapport, ce dernier n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

M. POMATTO ajoute que c'est un système de la marque SIEMENS qui nécessite une nouvelle programmation. Il informe que c'est l'entreprise SIEMENS qui est propriétaire du système.



Le Président fait voter le rapport.

Celui-ci est accepté à l'unanimité

4.7. Rapport de la Commission Equipements publics du 19 mai 2025, concernant le changement des fenêtres de l'école Village.

Le Président demande à M. PONCET de lire son rapport, ce dernier n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

M. PORTIER demande qu'il soit ajouté « et centre de loisirs » dans le titre du rapport.

Mme STUDER remercie M. PONCET pour ses rapports. Elle informe qu'elle a constaté que l'une des fenêtres du Centre de loisirs avait un écriteau qui mentionne « DANGER NE PAS TOUCHER » et corrobore sur le fait que cette rénovation est importante.

M. PORTIER informe Mme STUDER que cette fenêtre sera condamnée en priorité et que des interventions d'urgence sont prévues.

Le Président fait voter le rapport.

Celui-ci est accepté à l'unanimité

4.8 Rapport d'information des déléguées du Conseil municipal au FC du Grand-Saconnex, du 27 février 2025.

Le Président demande à Mme CAVALIERI de lire le rapport, elle ajoute que ce rapport est arrivé tardivement suite à une mauvaise coordination et prie l'assemblée de l'excuser.

La parole n'étant pas demandée le Président passe au point suivant.

4.9 Rapport d'information de la Commission Equipements publics du 6 mai 2025, concernant le Centre sportif du Blanché : développement et avancement de l'avant-projet.

Le Président demande à M. PONCET de lire son rapport, ce dernier n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

M. PORTIER informe que le chef de projet est M. POMATTO et non M. Romain METRY comme stipulé dans le rapport et demande de le modifier.

M. POMATTO confirme que M. Romain METRY est bien le chef de projet, c'est en effet lui qui pilote ce projet au sein de la commune.

4.10 Rapport d'information des délégués du Conseil municipal du Tennis Club du Grand-Saconnex, du 7 mai 2025.

Le Président passe la présidence à la Secrétaire.

Mme TISSOT-BUCHOUX demande à M. SIMETH de lire son rapport, il ajoute que lors de cette Assemblée Générale il a constaté que des informations confidentielles au sujet de la rénovation du Stade du Blanché avaient fuité et il le déplore fortement ; il ajoute que les membres du comité n'ont pas su tempéré l'auditoire à ce sujet.

M. POMATTO a parlé avec le Président du comité qui lui a certifié que la fuite ne venait pas du personnel communal.

Mme MAMIN-TISSOT rebondi sur ce sujet et est étonnée que les usagers du stade n'ont pas été auditionnés.



M. POMATTO stipule que pour le moment les derniers développements du projet n'ont pas été annoncés au club. Il ajoute que des auditions auront lieu en juin ou à la rentrée 2025.

La parole n'étant pas demandée Mme TISSOT-BUCHOUX redonne la Présidence à M. SIMETH.

4.11 Rapport d'information de la séance du Groupement des législatifs de la Rive droite(GLRD) du 15 mai 2025 à la salle Colovracum à Bellevue.

Le Président demande à M. PONCET de lire son rapport, ce dernier n'a rien à ajouter.

La parole n'étant pas demandée le Président passe au point suivant.

5. Projets de délibérations :

5.1 Délibération relative à l'approbation des comptes 2024 de la Fondation communale « Les Aînées ».

Le Président fait voter l'entrée en matière des points 5.1 à 5.7.

Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.

Le Président passe la parole à M. POMATTO qui commente la présentation projetée (annexe 1).

La parole n'étant pas demandée le Président demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

5.2 Délibération relative à l'approbation des comptes 2024 du pôle seniors Saconnay pour l'activité de l'exploitation de l'EMS.

La parole n'étant pas demandée le Président demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

5.3 Délibération relative à l'approbation des comptes 2024 du pôle seniors Saconnay pour l'activité du foyer de jour maison de Saconnay.

La parole n'étant pas demandée le Président demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

5.4 Délibération relative à l'approbation des comptes 2024 de la Fondation communale du Gd-Saconnex pour le logement.

La parole n'étant pas demandée le Président demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est acceptée à l'unanimité.



5.5 Délibération relative à l'approbation des comptes 2024 de la Fondation communale du Gd-Saconnex pour la Petite enfance.

La parole n'étant pas demandée le Président demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

5.6 Délibération relative à l'approbation des comptes 2024.

Le Président passe la parole à M. POMATTO qui indique que suite à la présentation faite en point 5.1 il n'a pas de complément à ajouter.

La parole n'étant pas demandée le Président demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

5.7 Délibération relative à l'approbation des comptes 2024 de la Fondation Intercommunal de Pré-Bois.

Le Président passe la parole à M. POMATTO qui ajoute que c'est globalement pour l'aide à la programmation que les charges de la Fondation ont servi.

La parole n'étant pas demandée le Président demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est acceptée à l'unanimité

5.8 Délibération relative aux divisions, cessions et réunion parcellaire par la Ville du Grand-Saconnex et la République et Canton de Genève concernant les parcelles n° 1343, n° 1258 et dp1392 de la Commune du Grand-Saconnex, **(annule et remplace celle du 24 mars 2025).**

Le Président fait voter l'entrée en matière de la délibération.

Celle-ci est acceptée par 22 « oui », 0 « non », 0 abstention.

M. JIMAJA demande d'ajouter dans le titre à la fin du texte « **annule et remplace celle du 24 mars 2025** ».

La parole n'étant pas demandée le Président demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération.

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est acceptée par 22 « oui », 0 « non », 0 abstention.

5.9 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement cadre pour les subventions d'investissement versées par le Fonds communal pour la transition écologique pour la période 2025-2029.

Le Président fait voter l'entrée en matière de la délibération.



Celle-ci est acceptée par 22 « oui », 0 « non », 0 abstention.

M. JIMAJA informe que cette délibération, discutée lors de précédentes séances de Commission, est demandée aujourd'hui afin de faire les investissements nécessaires pour la commune dans le cadre de l'environnement.

Le Président ouvre la discussion.

M. EYA NCHAMA en tant que Président de la Commission Environnement, agriculture, énergie, confirme que cette délibération préparée antérieurement est proposée en mai 2025.

Le Président demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération.

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est acceptée par 15 « oui », 5 « non », 2 abstentions.

5.10 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude pour la restructuration et la modernisation de la crèche du site du Pommier.

Le Président fait voter l'entrée en matière de la délibération.

Celle-ci est acceptée par 22 « oui », 0 « non », 0 abstention.

Le Président passe la parole à M. POMATTO qui confirme que ce rapport est clair et précis mais il rappelle que la crèche actuelle a plus de 20 ans, de ce fait la problématique d'insonorisation et de gestion des espaces est existante. La modernisation de la crèche permettra d'isoler les différents espaces, comme par exemple de positionner côté jardin l'espace dédié au repos et aux siestes. M. POMATTO souhaite éviter de placer la crèche temporairement dans des containers.

La parole n'étant pas demandée le Président demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération.

Le Président fait voter la délibération

Celle-ci est acceptée par 22 « oui », 0 « non », 0 abstention.

5.11 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit destiné aux travaux pour la restructuration et la modernisation du bassin de natation.

Le Président fait voter l'entrée en matière de la délibération.

Celle-ci est acceptée par 22 « oui », 0 « non », 0 abstention.

Le Président passe la parole à M. POMATTO, ce dernier n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

Mme CAVALIERI intervient et affirme qu'il est impératif de rénover le bassin.

Le Président demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération.

Le Président fait voter la délibération

Celle-ci est acceptée par 22 « oui », 0 « non », 0 abstention.



5.12 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit destiné aux travaux d'étude et d'exécution pour l'installation de panneaux photovoltaïques au niveau communal.

Le Président fait voter l'entrée en matière de la délibération.

Celle-ci est acceptée par 22 « oui », 0 « non », 0 abstention.

M. POMATTO indique que c'est le premier avancement qui concerne les études faites pour la réalisation sur toutes les toitures plates il y aura ensuite une deuxième phase. De plus M. POMATTO indique que des tests pour des batteries de stockage sont en cours, afin d'obtenir dans le futur l'autoconsommation des bâtiments communaux, à certains moments de la journée.

M : PORTIER rappelle que la Suisse est avant-gardiste en matière d'autoconsommations solaire.

Le Président demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération.

Le Président fait voter la délibération

Celle-ci est acceptée par 22 « oui », 0 « non », 0 abstention.

5.13 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit destiné aux travaux pour la restructuration et la modernisation de l'installation pour le pilotage CVSE du site du Pommier.

Le Président fait voter l'entrée en matière de la délibération.

Celle-ci est acceptée par 22 « oui », 0 « non », 0 abstention.

M. POMATTO rappelle que comme il l'a expliqué plus haut, ceci concerne la mise en conformité du système.

M. PORTIER ajoute que c'est le système SIEMENS actuel qui sera modernisé, car un changement de concept global engendrerait un coût beaucoup plus élevé.

Le Président demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération.

Le Président fait voter la délibération

Celle-ci est acceptée par 22 « oui », 0 « non », 0 abstention.

5.14 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit destiné aux travaux d'étude pour la pose de nouvelles fenêtres dans le bâtiment école village et le centre de loisirs.

Le Président fait voter l'entrée en matière de la délibération.

Celle-ci est acceptée par 22 « oui », 0 « non », 0 abstention.

M. POMATTO précise que les éléments de l'école Village et du Centre de loisirs ont été réalisés à l'époque par un architecte de renommée, M. Jean-Marc LAMUNIERE. L'accord de la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS) et du Département de l'Instruction Publique (DIP) sont nécessaires. C'est le bureau ASS Architectes Associés SA qui a obtenu le mandat et qui pilotera cette rénovation. M. POMATTO ajoute que le bureau d'architectes ASS a déjà démontré, par leurs travaux au chemin Auguste Vilbert 64-66 ainsi qu'à la Fondation du logement, la qualité de leur travail.

M. PORTIER complète ce que vient de dire M. POMATTO par le fait que c'est le département du service technique de la commune qui sera en charge d'effectuer la mise en sécurité d'urgence du bâtiment. De plus M. PORTIER ajoute que ce sont les fenêtres et les portes extérieures qui seront rénovées.

Le Président demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération.



Le Président fait voter la délibération

Celle-ci est acceptée par 22 « oui », 0 « non », 0 abstention

6. Propositions du Conseil administratif

M. JIMAJA n'a rien à communiquer.

Mme PORTIER communique que le groupement du Service d'Incendie et de Secours (SIS) a validé le règlement pour les sapeurs-pompiers volontaires ; c'est à la nouvelle législature de décider si l'intégration de cette compagnie sera validée ou non pour début 2027. De plus Mme PORTIER rappelle aux particuliers que le produit contre les moustiques tigres est à leur disposition à la réception de la Mairie.

M. POMATTO indique que deux séances de Commission Equipements publics liées au Centre sportif du Blanché (CSB) seront convoquées, ainsi que la Commission des Finances qui auditionnera les équipes de première ligue afin de pouvoir préparer leur budget et organiser la nouvelle saison avec l'engagement de joueurs nécessaires.

7. Grands travaux

M. JIMAJA indique que les communications « Grands-travaux » ont déjà été faites en point 3.

8. Motions :

8.1 « Pour la création d'une bourse aux vêtements solidaire au Grand-Saconnex ».

Le Président demande à Mme ANDRIS-BEAUBRUN de lire la motion, cette dernière n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

Mme STUDER ajoute que cette motion est importante. En effet de nouveaux quartiers vont voir le jour dont Carantec et Susette, elle invite donc le Conseil administratif à suivre cette motion.

M. PORTIER ajoute que de récents reportages expliquent le ravage du textile dans certains pays, de plus il ajoute que les habits de deuxième main sont à la mode.

Mme MAMIN-TISSOT valide cette motion, mais ajoute que ce n'est pas à l'administration de créer une association, et pense que l'idée manque de méthode.

M. CUDRE rejoint Mme MAMIN-TISSOT et informe qu'il existait déjà une association similaire à l'époque. De plus il formule que l'association doit être créée par les Verts

Mme MICHUD ANSERMET affine dans le même sens que Mme MAMIN-TISSOT et M. CUDRE.

Mme STUDER fait référence à la commune de Lancy qui possède une association communale avec des personnes bénévoles et demande au Conseil administratif de se prononcer. Elle ajoute que la commune peut éventuellement proposer un local.

Le Président rappelle que la motion demande au Conseil administratif d'étudier la mise en place d'une association.

Mme CAVALIERI n'est pas d'accord de mettre des locaux à disposition d'autres associations alors que des associations Saconnésiennes manquent de locaux.

Mme PERROTIN DURET indique que le bénévolat a été plébiscité et désormais les Verts ont à nouveau recouru aux bénévoles.

M. STEINER est étonné que ce soit au Conseil administratif d'étudier la création d'une association alors que cela relève de l'ordre du privé.

Le Président fait voter la motion.

Celle-ci est votée par 11 « oui », 11 « non », 0 abstention.

Le Président doit voter afin de trancher ce vote. Il décide, suite aux arguments entendus et en tant que membre du PS, de voter en faveur de la motion et invite le Conseil administratif à étudier cette motion. De plus il demande aux VERTS de créer une association.



Celle-ci est acceptée par 12 « oui », 11 « non », 0 abstention.

Le Président demande s'il y a des motions orales.

M. STEINER annonce la motion orale suivante : « Ouvrons plus largement notre piscine ».

Le Président demande à M. STEINER de lire sa motion.

M. STEINER : « Comme vous avez pu le lire dans le rapport de la commission « Équipements publics » du 13 mai 2025, les commissaires ont pu prendre connaissance de l'avant-projet de restructuration et de modernisation du bassin de natation.

Lors de cette séance la commission a approuvé et choisi à l'unanimité la variante de rénovation «totale» à condition qu'une exploitation adéquate soit revue et assurée par la commune et rende ainsi utile cette rénovation plus complète.

Ce projet représente un investissement important pour la commune et la commission souhaite que l'infrastructure bénéficie à l'ensemble de la population par des horaires d'ouverture élargis tout au long de l'année et notamment l'été.

L'un des volets du projet étant d'ouvrir l'espace extérieur aux personnes profitant du bassin, il serait cohérent que la piscine soit ouverte au public à la belle saison.

Par cette motion les membres de la commission « Équipements publics » souhaitent charger le Conseil administratif d'étudier un concept d'exploitation de la piscine communale qui va dans les sens des points exposés dans la présente motion et dans le rapport de la commission.

Nous espérons que le Conseil municipal suivra les commissaires dans sa proposition ».

La parole n'étant pas demandée, le Président fait voter la motion.

Celle-ci est acceptée par 21 « oui », 0 « non », 1 abstention.

9. Résolutions :

9.1 Résolution relative à l'adoption du plan directeur communal (PDCom), du plan directeur des chemins pour piétons (PDCP) et du plan directeur communal de l'Energie (PDComE).

M. JIMAJA informe que cette résolution a été rédigée suite aux différents travaux liés à l'élaboration du PDCom, PDCP et PDComE.

Le Président ouvre la discussion.

Mme GIROD remercie le Conseil administratif, le service technique de la commune et le public qui ont soutenu ce projet. Elle regrette pourtant que le Conseil municipal n'ait reçu que la version « light » à savoir des pages vides et sans plans ; et déplore que le courrier de M. HODGERS n'était pas disponible. Mme GIROD ne valide pas tous les sujets en réserve que M. BAECHLER a cité ainsi que le vocable « micro polarité ». Pour ces motifs énoncés elle indique qu'elle ne sera pas en mesure d'accepter ce PDCom en l'état.

Mme MAMIN-TISSOT réitère ces remerciements à toutes les personnes qui ont travaillé sur ce projet. Toutefois malgré les efforts fait par le groupe de travail du Plan directeur et le Conseil d'Etat, elle désapprouve les trois mesures de réserve appliquées qui risquent d'être problématiques. Elle invite le Conseil municipal de la nouvelle législature à maintenir le groupe de travail PDCom afin de rester vigilant quant à la suite des travaux entre l'Etat et la commune. De plus Mme MAMIN-TISSOT ajoute qu'elle s'abstiendra donc de voter cette résolution en l'absence de la correction demandée plus haut. Mme EDELENBOS soulève que tous les points sont mentionnés dans cette version dite « light » ; cette version est uniquement dans le but de la rendre plus lisible ; les réserves émises par le Conseil d'Etat étaient attendues.

M. JIMAJA s'exprime sur les réserves du Conseil d'Etat qui étaient connues, elles découlent de la version présentée et refusée après la consultation technique. Désormais c'est le PD Cantonal qui entre



en force. L'Etat en prendra acte. M. JIMAJA remercie Mme EDELENBOS pour ses remarques concernant la version et ajoute que ce sont les images qui sont lourdes, d'où une version « light » proposée.

M. STEINER ajoute que le PDCom acte certains éléments, notamment la densification autour de l'axe du tram et la préservation de la zone villas, qui sont deux axes importants. Les réserves émises par le Conseil d'Etat, comme dit M. JIMAJA, sont des réserves qui étaient attendues, car la volonté du canton est de développer la zone aéroportuaire. La situation actuelle met en exergue la confrontation entre les deux niveaux de décision, à savoir la commune et le canton.

Mme ECKERT ajoute que les réserves sont automatiques, elle mentionne que les premières lignes de la révision de l'étude Urba Plan, pour une densification douce de qualité, offre une belle alternative déjà adoptée par Meyrin et Vernier ; le Grand-Saconnex sera certainement pris en compte par les autorités cantonales

M. PONCET indique que les trois réserves ne sont pas rédhitoires.

Mme MAMIN TISSOT resitue la volonté de l'Etat de modifier la zone villa 5 en zone 3 et indique que c'est en cela que la commune s'est battue et a développé un projet original d'un développement alternatif.

Mme RUTA indique que la votation se porte sur le PDCOM et non pas sur les réserves émises par le Conseil d'Etat.

M. JIMAJA affirme que les réserves du Conseil d'Etat ne sont pas un refus.

Le Président fait voter la résolution.

Celle-ci est acceptée par 16 « oui », 2 « non », 4 abstentions

10. Questions des Conseillers municipaux

M. PORTIER demande à nouveau de revoir la signalétique aux ECO Points, pour les anglophones entre-autres, et également pour tous les usagers qui jettent leurs déchets aux mauvais endroits.

M. PORTIER demande si une solution pour un accès aux cars au Stade du Blanché est en cours.

M. PORTIER demande si les locaux entre le service social et celui de la police municipale à l'Ancienne poste ne pourraient pas permuter.

M. PORTIER demande si le terrain actuellement réservé pour les véhicules et matériel du chantier du tunnel ne pourrait pas être conservé dans le futur pour un parking lors de manifestations.

M. PORTIER demande que la Conseil administratif étudie la décision de l'Etat concernant le futur transport de surplus de terre par la Voie de Gex, qui est déjà en mauvais état, ce serait approximativement 70 passages de camions.

Mme CAVALIERI demande pourquoi les éclairages du Stade du Blanché restent allumés lorsque les terrains ne sont pas utilisés.

Mme CAVALIERI demande pourquoi il n'y a pas eu d'information des autorités communales pour les 90 ans de l'école Place, elle demande de surcroît pourquoi la commune n'a pas voulu soutenir cet évènement.

Mme CAVALIERI demande quels sont les consignes concernant la vaisselle réutilisable lors de manifestations, après le test positif du 1er août 2024.

Mme CAVALIERI demande quand le rapport d'activité 2024 sera accessible sur le site de la commune.

Mme PERROTIN DURET demande si le Plan guide a également été proposé aux autres communes du Canton.

Mme MAMIN-TISSOT demande si le Plan lumière est finalisé.

Mme MAMIN-TISSOT demande si le résultat du comptage du trafic de véhicule depuis l'ouverture de la route des Nations est disponible.

Mme MICHAUD ANSERMET demande de revoir l'éclairage nocturne au parc Sarasin qui n'est pas suffisant.

Mme MICHAUD ANSERMET demande si le flyer reçu dernièrement, concernant une présentation du 14 et 15 juin prochain, sera dédié uniquement au projet de la Susette ou d'autres informations seront transmises.



Mme GIROD revient sur ce même flyer et demande comment cette concertation est devenue une fête ludique.

11. Propositions des Conseillers municipaux

11.1 Autres propositions

M. CUDRE propose de fermer l'Agorespace au parc de la Tour le soir, afin de limiter les nuisances nocturnes, où d'avoir des tournées par la police municipale. Il propose également une tournée pour la sécurité au Pommier

M. CUDRE propose de rafraîchir l'ascenseur du 18 chemin François-Lehmann.

M. STEINER propose que la commune offre des lampes frontales aux habitants suite au plan lumière mis en place.

M. STEINER propose de changer les potelets routiers qui sont endommagés angle chemins Attenville et Bonvent.

Mme MAMIN-TISSOT propose de maintenir le groupe de travail PDCOM pour la nouvelle législature

Mme CAVALIERI propose de réparer le nid de poule au chemin Taverney à l'arrêt du bus 53.

Mme CAVALIERI propose que toutes les motions soient publiées dans le GSI

Mme CAVALIERI propose que le Conseil administratif se rapproche de la Mémoire du Grand-Saconnex afin de rendre plus attractive la page sur le site de la commune relative à l'histoire du Grand-Saconnex, qu'elle juge actuellement fade.

M. PRIETO propose que le service des Parcs cultive et produisent les plantes offertes régulièrement aux citoyens

M. EYA NCHAMA propose que les anciens élus donnent des conseils, au vu de leur expérience, aux nouveaux élus.

M. PORTIER propose de contacter les garages et les sociétés de location de voitures de la commune pour les inciter à rouler moins vite sur la route de Colovrex.

12. Communications et divers

12.1 Agenda des manifestations

- Conseil municipal, séance d'installation le 2 juin 2025.
- Repas de fin et début de législature le 4 juin 2025 à la salle des Délices

12.2 Autres communications / Remarques

Le Président félicite Mme MACHERET et Mme TISSOT-BUCHOUX pour leur travail et l'excellente synergie. Il a apprécié de travailler avec ce Bureau. Le Président remercie également Mme PORTIER pour toute sa contribution apportée à la commune durant son mandat de magistrature. Il donne lecture d'un discours (annexe 2).

M. PORTIER parle en tant que Conseiller municipal et surtout père de Mme PORTIER ; il est heureux d'avoir su inspirer sa fille et fière qu'elle ait pu siéger durant ces cinq dernières années au Conseil administratif, il la remercie sincèrement.

Mme TISSOT-BUCHOUX remercie le Président, M. SIMETH, pour sa patience et sa gentillesse. Elle ajoute qu'il a su diriger les séances avec rapidité et que cela a toujours été apprécié par toutes et tous.

M. PORTIER remercie encore Le Président pour l'organisation de la magnifique sortie du Président.

Mme MICHAUD ANSERMET remercie le Président d'avoir, durant cette année, su mener les débats avec humour et efficacité ; elle le remercie également pour l'organisation de la sortie du Président.

Mme PORTIER est très émue et elle remercie le parti du GAG, qui après 45 ans de bons et loyaux services pour la commune quitte le Conseil municipal. De plus elle remercie M. PORTIER, son père pour son engagement qui l'a beaucoup inspirée ainsi que pour ces 34 ans d'engagement pour la commune, traversés par des moments parfois pénibles. Mme PORTIER remercie également Mme MONNIER et M.° BAECHLER pour leurs engagements au sein du GAG.

M. EYA NCHAMA remercie M. SIMETH pour son engagement en tant que Président et admire son excellent travail.

Ville du Grand-Saconnex



La parole n'étant plus demandée le Président lève la séance à 23h21.

Valérie TISSOT-BUCHOUX
Secrétaire

Yann SIMETH
Président



Comptes 2024

Conseil Municipal

Lundi 26 mai 2025



Ville du Grand-Saconnex

En kCHF

Compte de résultats

	Rubriques	Comptes	Comptes	Comptes	Budget	Comptes	Ecart vs Bdg 2024	
		2021	2022	2023	2024	2024	CHF	%
	Charges d'exploitation	42'096	44'037	44'482	45'088	45'822	734	1.6%
30	Charges de personnel	11'780	12'316	12'820	13'049	13'669	621	5%
31	Charges de biens et services et autres charges	10'676	12'137	10'939	10'622	11'762	1'140	11%
33	Amortissements du patrimoine administratif	5'315	4'888	4'885	5'212	4'703	-508	-10%
36	Charges de transfert	14'325	14'696	15'838	16'207	15'687	-519	-3%
	Revenus d'exploitation	42'937	37'180	43'634	42'645	47'458	4'814	11.3%
40	Revenus fiscaux	40'136	33'615	39'382	39'306	40'495	1'189	3%
42	Taxes	1'628	2'109	2'592	1'937	2'389	452	23%
43	Revenus divers	46	106	88	55	18	-38	-68%
46	Revenus de transfert	1'127	1'350	1'572	1'346	4'556	3'210	238%
	Résultat d'exploitation	842	-6'857	-847	-2'444	1'636	4'080	167%
34	Charges financières	771	3'224	1'403	1'242	1'140	-102	-8%
44	Revenus financiers	2'991	15'984	3'638	3'706	3'556	-150	-4%
	Résultat financier	2'220	12'760	2'236	2'464	2'416	-48	-2%
	RESULTAT OPERATIONNEL	3'061	5'903	1'388	21	4'052	4'032	-19335%
38	Charges extraordinaires	3'000	3'000	1'350		3'000	3'000	
48	Revenus extraordinaires							
	Résultat extraordinaire	-3'000	-3'000	-1'350		-3'000	-3'000	
	RESULTAT TOTAL	61	2'903	38	21	1'052	1'032	-4947%



Merci de votre attention





Annexe 2

Chères et Chers collègues, chères et chers amis, C'est avec une grande fierté, beaucoup d'émotion et un brin de tristesse que j'ai présidé cette dernière séance du conseil municipal de l'actuelle législature. Cette expérience passionnante et enrichissante a été pour moi une source de plaisir immense, que je pourrais même qualifier de vocation. C'est en grande partie grâce à vous toutes et tous que j'ai pu m'épanouir pleinement dans ce rôle, et pour cela je vous dis un grand MERCI !!!! Durant ces 5 dernières années, nous avons, ensemble, franchi des étapes importantes pour l'avenir de notre commune et de ses habitants, nous avons construits des projets mais surtout pris des décisions importantes pour les générations futures. Chaque moment partagé ici, dans cette salle ou ailleurs, chaque débat mais également chaque vote restera gravé dans ma mémoire, tout comme vous toutes et tous. Je souhaite également rendre hommage à certains de nos camarades qui nous quittent. Tout d'abord, à : Monsieur Jean-Claude Cudré, la voie qui porte, le charisme et la connaissance pointue des dossiers. J'ai appris à te connaître durant ces 10 années où nous avons siégés ensemble. Tes interventions, toujours précises, justes et fondées, font de toi un conseiller municipal d'une qualité incomparable et un modèle à suivre. Egoïstement, je dirais que ton départ de ce conseil se fera ressentir mais tu as tant donné pour la commune que cette « retraite politique » est amplement méritée. Tes belles anecdotes sur Swissair m'ont intéressées et fascinées, j'en garderai, c'est certain, un très bon souvenir. Merci pour tout ! Madame Francine Mamin-Tissot, un exemple d'excellence, dont la lecture pointilleuse des dossiers et des procès-verbaux a assuré la rigueur de nos travaux, mais également la qualité de ceux-ci. Je t'ai connue lorsque j'étais enfant, c'est donc avec beaucoup de timidité que je m'exprime sur ta personne aujourd'hui. Tes questions ont toujours été dans le mille, surtout pour comprendre le fond des sujets ou approfondir certain questionnement. Tu as été pour moi une figure maternelle au sein de cet hémicycle, ton absence sera sans doute remarquée et tu vas personnellement beaucoup me manquer. Merci pour tout ! A mes chers indépendants, Madame Eliane Michaud-Ansermet, Monsieur Patrick Hulliger et Monsieur Saïd Bouchareb. Vos interventions pleines de conviction et d'originalité manqueront dans nos futurs échanges. Les petites messes basses, qui m'énervent tant mais qui ajoutent une sorte d'ambiance dans ce conseil, laisseront un vide qui ne sera être comblé. La connaissance des instances communales et cantonales n'a pas de secret pour vous, ni même l'historique politique des dossiers de la commune. Vos personnalités singulières m'ont marqué à jamais et vous resterez des personnes que j'apprécie énormément. Merci pour tout ! À mon ex-président, Monsieur Claude Baechler, qui sait à quel point je l'apprécie, je ne referais pour autant pas d'allusions sexuelles, comme lors du passage de témoin. Adeptes des tableaux récapitulatifs, des tendances et des graphiques avec des courbes, ta présence va également me manquer. Tes interventions toujours orientées sur la compréhension des sujets, font de toi un conseiller municipal de pointe. Tes jeux de mots m'ont fait rire aux éclats et la relation que nous avons nouée durant ces années m'est très chère. Merci pour tout ! À Monsieur Eric Portier, dont les questions au point propositions nous ont bien fait rire (ou pas), mais dont la résilience aura finalement permis d'obtenir la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Gardien des secrets et autres histoires les plus anciens et anciennes du Grand-Saconnex, mon plus grand plaisir était quand tu parlais dans des explications, en commençant souvent par « dans le temps j'avais demandé que ». Toujours orienté sur les besoins de la population, tu n'as pas siégé comme un conseiller municipal, mais comme un habitant défendant les valeurs des Saconnésiennes et des Saconnésiens. Quel bonheur mais surtout quelle chance d'avoir pu siéger avec un conseiller municipal comme toi. Merci pour tout ! À Monsieur Cruz Melchor Eya Nchama, mon petit « Crouzinet », même si tu as été nommé en tant que « suppléant » et que tu auras donc certainement encore l'occasion de siéger, je me dois tout de même de te rendre un petit hommage. Un petit hommage pour un grand homme, non pas par sa taille mais par son aura, ses connaissances et ses valeurs. Tes énergiques interventions, mêlant références internationales, historiques ou protocolaires, m'ont fait comprendre à quel point tu aimes le Grand-Saconnex et que tu as toujours fait le maximum pour mettre la commune au centre des discussions et des décisions. Un



pilier solide s'en va, ce fut un grand honneur d'apprendre et de siéger à tes côtés. Merci pour tout ! À toutes les personnes que je viens de citer, mais également à Madame Pascale Andris Beaubrun, Monsieur Gérard Bise, Madame Corinne Monnier, Madame Sandra Portier, Monsieur Antonio Prieto, Monsieur Carlos Sintado et Madame Oana Topor-Pop, vous avez laissé une empreinte indélébile dans les instances politiques de notre commune. En tant qu'enfant du Grand-Saconnex et héritier de ce savoir, j'en suis fier et vous en suis éternellement reconnaissant. Le Grand-Saconnex perd une grande partie de sa vieille garde, mais je vous promets de tout mettre en œuvre pour faire perdurer cette passion politique qui vous a animé et dont nous avons pu profiter durant toutes ces années. Merci à toutes et à tous, vive le conseil municipal et vive le Grand-Saconnex !